

Université du Québec à Montréal
Département de communication sociale et publique

LA CONSTRUCTION DE LA CITOYENNETÉ ET DE SES PRATIQUES
Cahier du participant (15%)

Travail remis dans le cadre du cours COM3109
Relations humaines : communication et approches constructivistes

à Mireille Tremblay

par

Grégory Brasseur (BRAG01108604)
Maria Cherba (CHEM11578806)
Myriam Henri-Lemens (HENM06618700)
Nathalie Michaud (MICN27527505)

16 mars 2009

TABLE DES MATIÈRES

Plan de la séance d'animation	3
Exercice individuel: votre chantier conceptuel de la citoyenneté.....	4
BLOC 1: La citoyenneté, une construction	
1.1 Généalogie et construction de sens: qu'est-ce qu'un citoyen? La citoyenneté?.....	5
Une généalogie des concepts de citoyen et de citoyenneté	
La citoyenneté désigne au moins trois dimensions du lien social et politique	
La citoyenneté multiple : un cube de la citoyenneté de Derek Heater (1990)	
Les mots-clés de la citoyenneté	
La citoyenneté en sciences sociales: pour une nouvelle appréhension de la citoyenneté	
La citoyenneté en construction	
1.2 Citoyenneté: débroussaillage conceptuel.....	7
Citoyenneté : une fiction juridique de l'État-nation?	
Remise en question de la fiction juridique: nait-on citoyen ou le devient-on?	
Cosmopolitisme	
Qu'est-ce que le cosmopolitisme ?	
Vers une citoyenneté globale?	
BLOC 2: La pratique citoyenne	
2.1 Citoyenneté : comment doit-elle se vivre?.....	9
2.1.1 L'ÉDUCATION.....	9
Éducation et citoyenneté	
Éducation à la citoyenneté : qu'est-ce qu'il faut enseigner?	
2.1.2 LES REPRÉSENTATIONS ACTIVE ET PASSIVE DE LA CITOYENNETÉ.....	11
Citoyennetés active et passive	
Citoyennetés libérale et républicaine	
Votez bien, ils feront le reste	
Citoyenneté et crise de la participation démocratique	
2.1.3 LA QUESTION DES STRUCTURES SOCIALES ET DE L'INFLUENCE DU CITOYEN DANS LEUR CONSTRUCTION.....	12
Vivre selon les règles du système ou participer à la construction du système?	
2.2 Citoyenneté et démocratie.....	13
Citoyenneté: conception utilitariste?	
Ce qui menace les libertés	
Espace public : espace libre?	
Être citoyen	
"La société du vide"	
Une éthique de la citoyenneté inclusive	
RÉFÉRENCES.....	15

Plan de la séance d'animation

I. Introduction et mise en contexte

II. Présentations de vidéos

III. Réflexion: les idées gravitant autour de la citoyenneté

3.1. Individuelle

3.2. En groupe

3.3. Retour en classe

IV. Discussion en groupe : selon vos préférences, en se basant sur le matériel du cahier

V. Conclusion

Instructions pour la réflexion individuelle:

Afin de vous préparer individuellement aux échanges en groupe, nous vous proposons un exercice d'association d'idées dont vous trouverez les instructions à la page 4 du présent document.

Temps alloué : 2 minutes approximativement

Instructions pour la réflexion en équipes

Partagez les idées et mots-clefs que vous avez trouvés individuellement. Vous ne comprenez pas un ou plusieurs liens qu'effectue l'un de vos coéquipiers? Questionnez-le. N'hésitez pas à confronter les différentes conceptions de la citoyenneté qui ressortent. Finalement, tentez d'identifier 3 à 4 mots-clefs ou groupes de mots-clefs relevant différentes conceptions de la citoyenneté.

Temps alloué : 5 minutes

Instructions pour le retour en grand groupe

Il sera question de revenir sur vos mots-clés ou groupes de mots-clés. Ceux-ci seront notés au tableau.

N.B.: Nommez-vous un représentant d'équipe afin de nous communiquer vos résultats de discussion. Cela n'empêchera pas les autres membres de l'équipe d'intervenir... au contraire, nous vous encourageons fortement à participer!

Votre chantier conceptuel de la citoyenneté

Avant d'entreprendre les échanges sur la citoyenneté et ses pratiques, nous vous proposons un exercice fort simple: une association d'idées. Veuillez d'abord faire cet exercice individuellement. Soyez spontané, notez les premières idées qui vous viennent à l'esprit, des mots-clefs: nous souhaitons davantage obtenir une pluralité d'idées et de points de vue sur ces concepts, et non trouver une définition des termes. Cette réflexion individuelle sera suivie d'une mise en commun des idées trouvées.

Par exemple, en posant le terme politique, il serait possible de penser spontanément à «élection, stratégie, langue de bois, conflit social, aliénation, État, liberté» ou bien d'autres.

Quelle(s) idée(s) associez-vous spontanément au concept de ...

... citoyen?

... citoyenneté?

... d'enjeu citoyen?

BLOC 1: La citoyenneté, une construction

1.1 Généalogie et construction de sens: univers sémantique de la citoyenneté

Mise en contexte. Dans notre démarche de précision du thème à traiter, l'une des premières étapes fut de questionner le concept même de citoyenneté. Au fil des échanges, nous en sommes venus à consulter plusieurs ouvrages de référence et divers textes d'auteurs. Voici quelques extraits de ces textes. Ils nous ont en premier lieu permis de retracer une généalogie des concepts de citoyenneté et de citoyen, tout en nous permettant d'observer comment des auteurs du domaine des sciences humaines et sociales construisent un sens de ces concepts.

Une généalogie des concepts de citoyen et de citoyenneté

Étymologie : du latin *civis*, celui qui a droit de Cité, citoyen.

Historiquement, un citoyen est un membre d'une Cité-État grecque, disposant du droit de suffrage dans les assemblées publiques. Il participe aux décisions de la Cité relatives aux lois, à la guerre, à la justice, à l'administration...

Pendant la Révolution française, le terme "citoyen" a été réutilisé par opposition au "sujet" (du roi). Il permet de désigner tout homme sans notion de hiérarchie, par opposition à la noblesse. A noter que, durant cette période, les termes "citoyen" et "citoyenne" ont été utilisés pour remplacer "monsieur", "madame" et "mademoiselle".

De nos jours, un citoyen est une personne qui relève de la protection et de l'autorité d'un État, dont il est un ressortissant. Il bénéficie des droits civiques et politiques et doit accomplir des devoirs envers l'État (ex : payer les impôts, respecter les lois, remplir ses devoirs militaires, être juré de Cour d'assises...).

La qualité de citoyen est liée à l'obtention de la nationalité par filiation, par la naturalisation ou par option. Il faut également être majeur.

La citoyenneté est la qualité du citoyen qui ouvre des droits civiques politiques tout en créant des devoirs.

L'expression "Citoyen du monde" désigne une personne qui proclame son attachement à l'ensemble de l'humanité et qui refuse les frontières entre les nations.

(Toupictionnaire, le dictionnaire de politique:
<http://www.toupie.org/Dictionnaire/Citoyen.htm>)

La citoyenneté désigne au moins trois dimensions du lien social et politique :

1- Un statut juridique: par opposition au simple résident, le citoyen est porteur de certains droits et responsabilités.

2- Un certain nombre de pratiques: est citoyen celui qui participe à la vie des institutions politiques et au façonnement du bien commun.

3- Un pôle identitaire: cette dimension est pleinement réalisée lorsque le statut de citoyen a une importance subjective pour l'individu.

(Daniel Weinstock, «Vivre la citoyenneté», dans Boisvert, Yves et al. (dir.). 2000. *Vivre la citoyenneté. Identité, appartenance et participation*. Montréal, Éditions Liber, pp. 16-17)

La citoyenneté multiple : un cube de la citoyenneté de Derek Heater (1990)

La première dimension de ce cube comprend une synthèse des cinq éléments de la citoyenneté, à savoir les aspects légaux et civils, les aspects politiques, les aspects sociaux, le sens civique et l'identité. La seconde dimension reprend les différents contextes géographiques dans lesquels peut s'inscrire la citoyenneté. Heater distingue le niveau local ou provincial, l'État-nation, le niveau continental ou régional et le niveau mondial. Enfin, l'aspect éducationnel constitue la troisième dimension du cube. Pour Heater, l'éducation à la citoyenneté fait partie intégrante de la citoyenneté. Elle vise à former le citoyen à trois niveaux : la connaissance des affaires publiques de la communication politique, les attitudes relatives au sens civique et les compétences techniques liées à la participation politique, à l'exercice de la citoyenneté.

(Martinello, Marco. 2000. *La citoyenneté à l'aube du 21e siècle; questions et enjeux majeurs*. Les éditions de l'Université de Liège, pp. 38-39)

La citoyenneté en construction

Si le statut juridique de la citoyenneté est relativement stable, en revanche la signification à donner à la citoyenneté est en construction perpétuelle. D'abord, selon la conception du philosophe Ernest Renan, à la fin du XIXe siècle, une nation est un "plébiscite de tous les jours", c'est-à-dire que la volonté de vivre ensemble doit être sans cesse renouvelée. De ce point de vue, la citoyenneté, qui lie les nationaux d'un même pays, n'est jamais acquise et se construit tous les jours.

La citoyenneté est aussi une construction permanente car elle est un élément important d'intégration. Intégration d'abord pour des étrangers résidant sur le sol national depuis un certain nombre d'années. Par l'acquisition de la nationalité et des droits politiques qui y sont attachés, ils vont pouvoir s'intégrer davantage à la communauté nationale. Intégration aussi pour des personnes exclues par leur faible niveau de revenus, ou par des problèmes médicaux ou familiaux. Une attitude citoyenne de solidarité à leur égard peut être de nature à les aider; comme la réaffirmation de leurs droits de citoyens.

Ces processus d'intégration et les réalités auxquelles ils se confrontent peuvent conduire aujourd'hui à une redéfinition de la notion de citoyenneté et de sa portée. Par ailleurs, l'émergence de nouvelles citoyennetés, locale, européenne, voire mondiale, nourrit cette réflexion et participe à la remise en cause de la définition de la citoyenneté notamment liée à la nationalité.

(http://www.vie-publique.fr/decouverte-institutions/citoyen/citoyennete/definition/definir/pourquoi-citoyennete-est-elle-toujours-construction.html#rub_751)

Pourquoi la citoyenneté est-elle toujours en construction?

Les mots-clés de la citoyenneté

À l'origine, en Grèce, le citoyen était membre de la **cité** . Aujourd'hui, il est membre d'une communauté dans laquelle il exerce sa **citoyenneté** , ensemble de **droits civils, politiques, sociaux** garantis par la **Constitution** . La citoyenneté n'a d'existence réelle que dans un **État** dans lequel règne la **démocratie** . Le **pouvoir** est exercé par les **institutions** contrôlées par les élus assurant la **représentation** des citoyens, lesquels disposent de **droit de vote** . Par la **politique** , les électeurs peuvent se forger une **opinion** . Grâce à la **décentralisation** , les citoyens sont plus proches des institutions. Les droits fondamentaux sont inscrits dans la Constitution : la **liberté** , l'égalité devant la **loi** et face à la **justice** . La communauté se doit d'entretenir un **service public** pour tous les citoyens et d'assurer la **défense nationale** . Quand les citoyens ne jouissent pas de certains droits garantis, il y a **exclusion** qui peut être corrigée en partie par la **solidarité** et par des mesures destinées à faciliter l' **intégration** . Le citoyen reconnu par sa **nationalité** se doit de faire preuve de **civisme** (dévouement du citoyen pour l'État, de l'individu pour la collectivité). Il peut participer à l'activité de la communauté par la **vie associative** . La citoyenneté est un long apprentissage qui commence à l'école avec l' **enfant-citoyen** . Son développement n'est pas sans influence sur la **civilité** (observation des bienséances, des bonnes manières en société).

(Poitrenaud, Robert et coll. 2000. *30 mots-clés pour comprendre la citoyenneté*. Mouans-Sartoux : PEMF, pp. 4-5)

La citoyenneté en sciences sociales : pour une nouvelle appréhension de la citoyenneté

Plus qu'un statut, la citoyenneté est conçue, en sciences sociales, comme action et pratique. De nombreux auteurs travaillent sur le *politics of citizenship* : ils sont préoccupés par la création d'espaces démocratiques plus inclusifs et par les conditions de leur maintien.

Bauböck (1996) offre un modèle théorique de société civile, composé d'un ensemble d'institutions formant un tétraèdre. Tandis que l'État, la famille, les marchés et la culture en constitueraient les coins, une pluralité d'associations volontaires, se doublant d'un discours culturel ouvert, occuperait l'espace social entre ces sphères institutionnelles. Barber (1996) note quant à lui la nécessité de créer une communauté de citoyens unie par les liens que tissent le travail et la discussion en commun.

(Black, Jerome H. et coll. 1998. *Les enjeux de la citoyenneté : un bilan interdisciplinaire*. Montréal : Immigration et métropoles, p. 30)

1.2 Citoyenneté : débroussaillage conceptuel

Mise en contexte. Le concept de citoyenneté réfère à des réalités distinctes selon la reconstruction qu'en fait chaque auteur. Dans un effort de précision du thème que nous discuterons, nous vous proposons d'abord d'observer la citoyenneté en lien avec l'État-nation (juridique), puis d'observer la citoyenneté à l'ère de la mondialisation et de la «citoyenneté du monde» cosmopolite.

Citoyenneté: fiction juridique de l'État-nation?

La citoyenneté constitue un lien juridique entre une personne et un polis. Le lien serait objectivement établi par les critères traditionnels du droit du sang (la règle de droit accordant aux enfants la citoyenneté de leurs parents) et du droit de sol (la règle de droit accordant la citoyenneté à une personne née sur le territoire d'un État). Il s'agit ici d'un lien strictement juridique. Cette vision est réductrice : elle se limite à la constatation d'un lien juridique et ne dit rien sur la manière de vivre ce lien juridique, en négligeant ainsi toute la dimension dynamique de la citoyenneté.

Entendue au sens étroit, la citoyenneté renvoie à l'exercice complet des droits politiques; au sens large, c'est la capacité d'être entendu sur l'espace public. Selon Balibar (1992), sa codification ne fait que « fixer temporairement un équilibre, un rapport de forces et d'intérêts ». D'où la tendance à « sacraliser » une définition et à la considérer comme une fiction juridique.

Alors l'exercice de la citoyenneté relèverait du domaine de la conscience individuelle et de la politique et non pas du domaine du droit. Les approches communautaires proposent une alternative et voient les droits comme moyens de promouvoir un sens plus profond d'appartenance à la communauté.

(Black, Jerome H. et coll. 1998. *Les enjeux de la citoyenneté : un bilan interdisciplinaire*. Montréal : Immigration et métropoles, pp. 38-39, 41, 54)

Cosmopolitisme

Du grec *cosmos*, l'univers, et *politês*, le citoyen. Le cosmopolitisme est la référence par laquelle le citoyen d'un État particulier se projette dans une échelle supérieure, l'échelle mondiale : se dire cosmopolite revient donc à se dire citoyen du monde. Qu'est-ce que cela signifie ? Cette citoyenneté-là peut-elle se penser de la même manière que la citoyenneté nationale ? On ne saurait répondre à cela sans partir du constat que le cosmopolitisme est un concept apparu dès les premières heures de la philosophie, et cette longue histoire conditionne toute la compréhension que l'on peut en avoir : se prétendre « citoyen du monde » n'a pas toujours signifié la même chose. [Suite en ligne. Lecture suggérée.]

(Lourme, Louis. «Cosmopolitisme». *DicoPo: dictionnaire de théorie politique*. <http://www.dicopo.org/spip.php?article111>)

Remise en question de la fiction juridique: nait-on citoyen ou le devient-on?

Voici un document qui alimente le débat sur les différentes conceptions d'une citoyenneté juridique. Une thèse de maîtrise de S. Bouthillier (UQAM, 2005), qui a été annotée par un inconnu, fait ressortir deux positions distinctes de manière assez originale. Le texte régulier est celui de Bouthillier, celui souligné est l'annotation par l'inconnu.

«L'individu qui participe à la délibération devient citoyen. <-- Proposition fausse! On devient «citoyen» à la naissance et sans même «participer» à la délibération!!

La citoyenneté est le résultat de l'intégration de l'individu à l'État, tel qu'il acquiert le rôle d'interlocuteur en participant à la délibération au sein du monde vécu. [...]

La citoyenneté est fondée sur la délibération et sur la capacité à délibérer de chacun des interlocuteurs. L'État les reconnaît et leur accorde le statut de citoyens [...]

Les citoyens sont des interlocuteurs potentiels qui peuvent et devraient prendre part à la délibération institutionnalisée au sein de l'État démocratique et libéral. <-- Ont-ils tous le temps pour cela?»

La littérature juridique récente portant sur la citoyenneté reflète le débat contemporain sur le rôle de l'État. Dans la mesure où l'État est concurrencé aujourd'hui par des institutions supranationales et infranationales (contexte de la mondialisation...), le rattachement à l'État que constitue la citoyenneté est, lui aussi, mis en question (il y a des gens qui ont la double citoyenneté...). Le débat sur la meilleure définition de la citoyenneté s'intensifie donc en même temps que d'autres moyens de rattachement (tels le domicile et le résidence) sont mis en évidence.

(Black, Jerome H. et coll. 1998. *Les enjeux de la citoyenneté : un bilan interdisciplinaire*. Montréal : Immigration et métropoles, p. 35)

Qu'est-ce que le cosmopolitisme ?

Ulrich Beck, l'auteur de *La Société du risque* et de *Pouvoir et contre-pouvoir à l'heure de la mondialisation*, s'attaque au concept de cosmopolitisme. Cette antique notion, ravivée par les Lumières, mérite selon lui d'être repensée. Au cosmopolitisme philosophique, fort de la grande idée fraternelle du citoyen du monde, Beck oppose un cosmopolitisme réaliste, sociologique. Le cosmopolitisme n'est pas un choix, un projet, il est une réalité. « L'optique nationale, la grammaire nationale sont désormais fausses : elles sont aveugles au fait que l'action politique, économique et culturelle, avec son cortège de conséquences (connues et non connues), ignore les frontières ». La cosmopolitisation du monde n'est pas le fruit d'un complot capitaliste ou de

l'impérialisme américain. Elle naît de la prise de conscience d'une réelle interdépendance planétaire. Les dangers écologiques, l'interdépendance économique ou le terrorisme ont éveillé une opinion publique mondiale consciente qu'il faut dépasser la vision nationale.

Beck s'attache donc à montrer comment la « cosmopolitisation » travaille la société mondiale. Les diasporas en sont un bon exemple : dans les pays où ils vivent, leurs membres sont à la fois des nationaux et des étrangers. Et partout des transnationales sont à l'oeuvre, en obligeant à dépasser les frontières nationales.

Il ne s'agit pas pour autant de plaider en faveur du multiculturalisme. Son principal tort, pour U. Beck, est de

penser les différences culturelles certes, mais toujours dans l'espace national. En ce sens, il est insuffisant pour comprendre la complexité du réel. Si les Etats-Unis constituent une nation multiculturelle, l'Europe pourrait, elle, adopter une optique cosmopolitique. C'est d'ailleurs selon U. Beck sa seule chance : « L'Europe n'existera donc que comme une unité cosmopolitique fondée sur la reconnaissance et la réconciliation de nombreuses histoires nationales ou régionales, ou bien elle n'existera pas ».

(Halpern, Catherine. « À lire: Qu'est-ce que le cosmopolitisme? », dans *Sciences humaines: Qui a peur de la culture de masse?*, No 170, Avril 2006)

Vers une citoyenneté globale?

Pour Falk (1994), tout comme la citoyenneté nationale et la démocratie sont liées, la citoyenneté globale et la démocratie globale devraient aussi être liées. Cette citoyenneté globale à construire devrait être associée à un processus de démocratisation qui étendrait certains droits, certains mécanismes de représentation et de responsabilités étatiques au fonctionnement des institutions internationales.

Les possibilités d'extension de la citoyenneté au-delà des frontières traditionnelles peuvent être appréciées en tenant compte de quatre niveaux d'engagement des citoyens globaux. Premièrement, la citoyenneté globale relève des aspirations à créer un monde meilleur fait de paix et de justice. Deuxièmement, la globalisation de l'économie entraîne une globalisation de notre horizon de vie, notamment en ce qui concerne la vie politique. La citoyenneté globale s'inscrit troisièmement dans la prise de conscience que la survie de l'espèce humaine passera par la solution aux problèmes d'énergie, de ressources, d'environnement, mais aussi par un ajustement de nos schémas de consommation. Il s'agit là de problèmes globaux qu'une citoyenneté globale peut contribuer à résoudre en réorientant les

choix politiques sur la base d'un sens écologique de la viabilité. Enfin, un militantisme transnational est indispensable pour défendre cet « horizon impossible ».

Cinq images de la citoyenneté globale émergent alors de la concrétisation de ces différents niveaux d'engagement. Premièrement, *l'image du citoyen global comme réformateur global*. Le réformateur global n'est pas simplement un participant à une communauté politique particulière. Il pense, sent et agit pour le bien-être de l'humanité et des plus démunis. C'est en quelque sorte la version actualisée du « peace and love » des années 60. Deuxièmement, *le citoyen global comme homme d'affaires transnational*. L'élargissement des opérations d'affaires à l'échelle planétaire est à la base de la formation d'une culture d'élites d'affaires

mais elle n'est pas remplacée par une citoyenneté globale responsable. Troisièmement, *la citoyenneté globale comme gestion de l'ordre global dans ses dimensions environnementales et économiques*. Quatrièmement, *la citoyenneté globale comme développement d'une conscience politique supranationale à l'échelle des grandes régions du monde*. C'est notamment le cas de la citoyenneté de l'Union européenne. Enfin, *la citoyenneté globale comme émergence d'un activisme transnational dans les années 80*. Il s'agit du mouvement vers la création d'une société civile globale par la promotion d'une sorte de conscience politique transnationale qui pourrait exercer une influence à tous les échelons institutionnels lorsque les questions de droits de l'homme et d'environnement sont concernées.

La citoyenneté traditionnelle est abandonnée, mais elle n'est pas remplacée par une citoyenneté globale responsable.

globale et homogénéisée. Cette dernière suppose la perte de toute spécificité culturelle. Elle a pour résultat la création d'une élite globale dénationalisée mais qui, en même temps, n'a aucun sens civique de la responsabilité au niveau global. La citoyenneté traditionnelle est abandonnée

Pour Falk (1994), l'enjeu de la citoyenneté globale est la création d'une communauté politique basée sur une solidarité globale, sur des idées de co-responsabilité et sur la perception d'un destin commun à l'humanité, tout en reconnaissant la diversité des histoires, des traditions et des valeurs spécifiques.

(Martinello, Marco. 2000. *La citoyenneté à l'aube du 21e siècle*. Les éditions de l'Université de Liège, pp. 36-37)

BLOC 2: La pratique citoyenne

2.1 Citoyenneté: comment doit-elle se vivre?

Mise en contexte. « Le citoyen construit sa pratique citoyenne sur la base des réponses à quatre questions:

- Pourquoi participer? (les intentions et les attentes)
- À quoi participe-t-on? (les enjeux de la négociation)
- Qui participe? (la représentation des intérêts; "pseudo-démocratie" de Habermas)
- Comment participe-t-on? (la délibération; participation au débat public et à la prise de décision)

Avant toute démarche de participation citoyenne, une réponse claire doit être apportée à chacune de ces quatre questions ».

(Tremblay, Mireille. « Les quatre dimensions du contrat de participation citoyenne ».)

Divers facteurs peuvent influencer les réponses du citoyen à ces questions. Nous vous proposons d'explorer trois sujets pouvant être liés à ces facteurs: l'éducation, les représentations active et passive de la citoyenneté, ainsi que l'influence du citoyen dans la construction des structures sociales.

Éducation à la citoyenneté

Heater (1990) insiste sur la place de l'éducation à la citoyenneté dans le concept même de citoyenneté. Autrement dit, il ne peut pas y avoir de citoyenneté sans éducation à la citoyenneté. C'est en effet à la faveur de ce processus éducatif que l'apprenti citoyen pourra acquérir la connaissance des affaires publiques, les attitudes relatives au sens civique et les compétences liées à toute citoyenneté de qualité.

Par ailleurs, l'enjeu de l'éducation multiculturelle lui paraît crucial pour tous dans le monde d'aujourd'hui et de demain. Elle peut renforcer la citoyenneté du monde en montrant la possibilité de vivre ensemble au-delà des différences culturelles, ethniques ou religieuses.

(Martinello, Marco. 2000. *La citoyenneté à l'aube du 21e siècle; questions et enjeux majeurs*. Les éditions de l'Université de Liège, p. 39)

« Dans le Protagoras, où l'on s'interroge, entre autres, sur l'art de gouverner, Platon fait dire tour à tour aux deux principaux protagonistes de son dialogue que cet art s'enseigne, qu'il est intransmissible, qu'il faut, en vue de la survie même de la cité, que tous ceux qui participent aux délibérations publiques puissent apprendre à l'exercer, qu'on ne sait pas au juste en quoi il consiste, bien qu'il s'agisse là de la plus nécessaire des sciences qui soient. De cette avalanche de contradictions, il ressort, à tout le moins, que l'exercice éclairé du métier de citoyen est rigoureusement impossible sans une certaine connaissance. »

(Thierry Hentsch, « La citoyenneté: exercice impossible, idée nécessaire », dans Boisvert, Yves, et coll. (dir.). 2000. *Vivre la citoyenneté : identité, appartenance et participation*. Montréal, Éditions Liber, p. 27)

Exemple du Canada

Aujourd'hui, au Canada, les programmes d'enseignement proposés dans les écoles publiques ont tendance à privilégier une approche active et explicite en ce qui a trait au développement de citoyens engagés et actifs. Les jeunes doivent acquérir des connaissances sur les questions locales, nationales et mondiales, devenir sensibles à d'autres façons de voir le monde et être prêts à se joindre à d'autres citoyennes et citoyens pour améliorer leur collectivité, leur nation et leur planète.

(Hebert, Yvonne et Alan Sears. "L'éducation à la citoyenneté". http://www.cea-ace.ca/media/fr/Citizenship_Education_FR.pdf

**Éducation et implication
citoyenne :
y a-t-il une interdépendance?**

Les études postsecondaires constituent le facteur influant le plus sur la participation politique.

(Tremblay, Mireille et coll. « L'apprentissage de la participation citoyenne et démocratique »)

Éducation à la citoyenneté : qu'est-ce qu'il faut enseigner?

En ce qui concerne l'éducation à la citoyenneté, très sommairement, trois principaux points de vue s'opposent. Dans le contexte du débat sur le curriculum scolaire aux États-Unis, Nussbaum illustre ce que devrait être une éducation libérale ou humaniste, c'est-à-dire ce que tout citoyen devrait savoir dans un contexte de mondialisation : l'histoire, la sociologie et l'anthropologie des principales cultures, sociétés, pays et régions existants, incluant celles des groupes et peuples sans histoire, « sans voix ». Cette éducation et cette culture permettraient d'être citoyen du monde en acquérant une capacité de distanciation et de critique à l'égard de sa propre culture, de ses opinions et de ses idées et, à travers l'étude de l'histoire des autres cultures, une empathie à leur endroit. Cela permettrait encore une réelle délibération des enjeux politiques, car

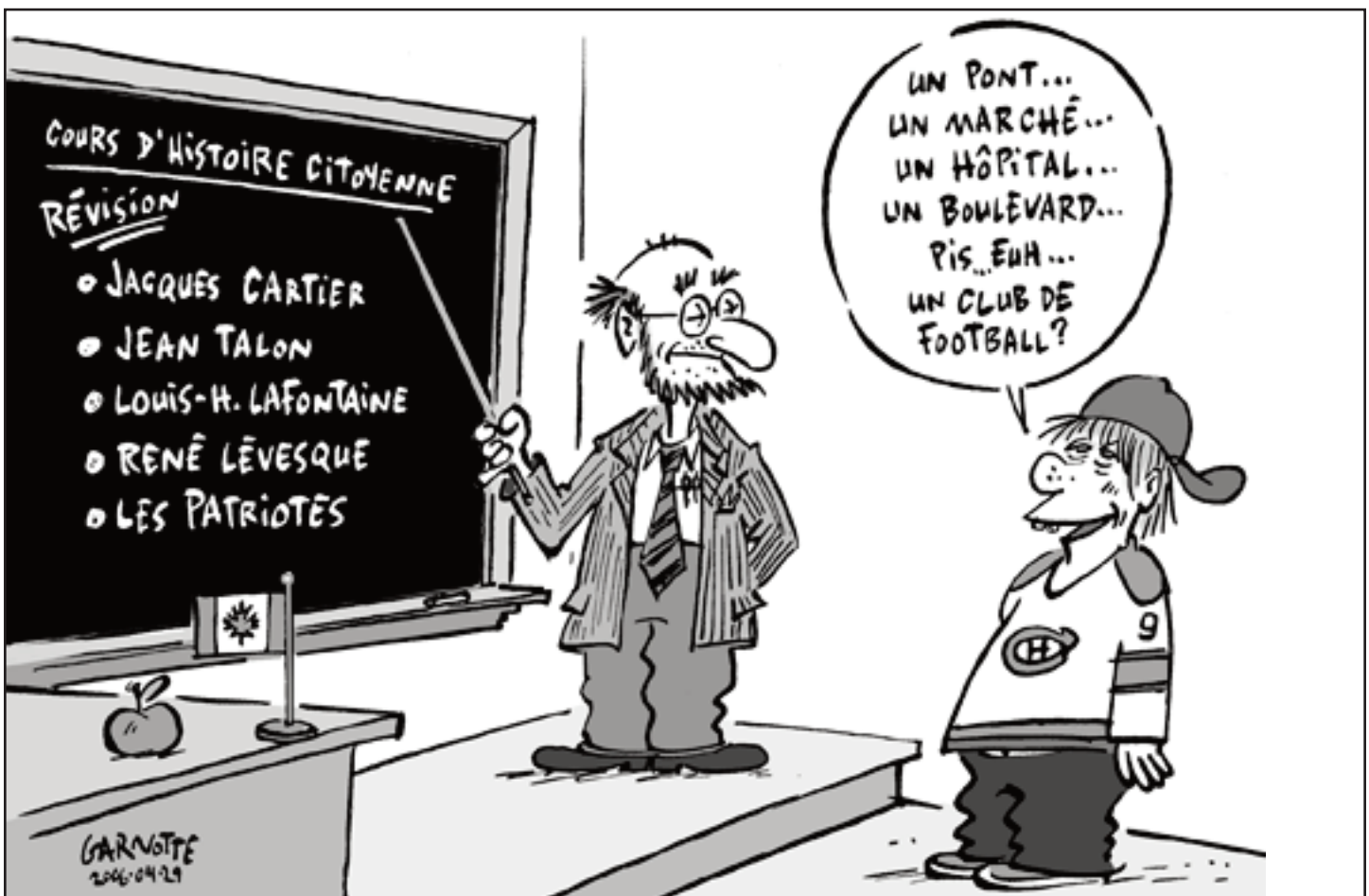
les citoyens, américains en l'occurrence, pourraient enfin connaître et comprendre le sens de leurs principales institutions (État, famille, école, Église), et prendre des décisions en conséquence. (Hussbaum, 1997)

Selon une vision plus étroite, l'éducation à la citoyenneté doit enseigner les règles de civilité, les bases du civisme – les notions de peuple, de souveraineté, de nation, de république –, les droits positifs ainsi que les formes de coopération. La dernière tendance préfère insister sur l'étude des institutions et de l'histoire du pays, des droits de la personne et des rapports entre groupes composant la société.

L'implantation publique d'un programme d'éducation à la citoyenneté est une condition nécessaire à la concrétisation d'une

société gouvernée par les principes de la délibération démocratique. La citoyenneté démocratique se définit par l'intersubjectivité et la discussion, comme le recommande notamment une théorie habermasienne du droit et de la démocratie délibérative. Une éducation à la citoyenneté démocratique se fonde sur une approche dialogique : le but de cette approche est d'établir une relation mutuelle entre la formation publique des futurs citoyens et le développement de leur capacité collective à prendre part aux discussions prises au sein de l'espace public.

(Lefrançois, David. 2000. *Éducation à la citoyenneté et démocratie délibérative : pour une approche dialogique de la formation civique*. Université du Québec à Trois-Rivières, p.1)



Citoyenneté active et passive

La conception active tourne autour de l'idée que l'on ne peut être citoyen à plein titre que si l'on participe aux pratiques qui constituent le rôle de citoyen. La conception passive de la citoyenneté maintient au contraire que la citoyenneté est davantage fonction des valeurs que nous partageons et des droits de citoyenneté que nous possédons tous. Alors la citoyenneté passive est une source d'unité sociale.

Cette hypothèse de la citoyenneté passive comme source d'unité sociale ne tient pas compte des différentes manières de comprendre l'identité collective. Le fait de partager des croyances et des valeurs implique que nous partageons une identité collective en un sens purement objectif. Mais de tels faits n'acquièrent de signification pour les membres du groupe que dans la mesure où ils s'y identifient. Et on pourrait penser qu'une telle identification se produira plus facilement par rapport à des aspects de nos identités qui sont intégrées à des pratiques et à des activités communes.

C'est l'argument des partisans de la thèse de la citoyenneté active. L'argument intuitif des penseurs qui défendent cette thèse est que l'unité des États dépend de ce que leurs membres participent ensemble aux institutions démocratiques à travers lesquelles ils se gouvernent.

(Black, Jerome H. et coll. 1998. *Les enjeux de la citoyenneté : un bilan interdisciplinaire*. Montréal : Immigration et métropoles, pp. 81-82.)

On peut considérer la "citoyenneté active" ou la "participation citoyenne" comme l'exercice des droits civils, sociaux et politiques, et des responsabilités qui y sont associées, par le biais de pratiques de participation, dans une grande diversité de lieux (associations, groupes), à différents niveaux (local, régional, national, international), processus par lequel un citoyen s'intègre à la communauté, développe son identité tout en contribuant au développement de la collectivité (selon Janssen et al, 2006, lui-même inspiré par Haahr, 1997).

(Tremblay, Mireille et coll. « L'apprentissage de la participation citoyenne et démocratique »)

Citoyenneté libérale et républicaine

Deux conceptions dominent la philosophie politique occidentale moderne. La première, que l'on pourrait appeler libérale, met l'accent sur la dimension juridique de la citoyenneté. Le citoyen est avant tout porteur de certains droits qui lui permettent de s'investir activement dans la sphère publique s'il le souhaite, mais dont la principale fonction est de le protéger contre l'empiètement de sa sphère d'autonomie privée par ses concitoyens et, surtout, par l'État lui-même. Ainsi, cette conception minimise l'importance d'une activité proprement civique, et conçoit que l'activité du citoyen sera centrée sur la sphère économique ainsi que sur la sphère privée. Fort des droits que lui garantit l'État, le citoyen libéral centre ses activités sur la recherche du succès économique ainsi que sur la réussite de sa vie privée. Il ne participe que médiocrement à la sphère civique, préférant déléguer les responsabilités de cet ordre à des experts. Son apathie politique sera à la limite perçue de manière positive par les tenants les plus radicaux de cette tendance, par exemple, dans les années 1950 et 1960, les théoriciens américains de la « fin des idéologies », puisqu'elle signifierait la satisfaction de ces consommateurs de services politiques qui seraient les citoyens. D'un point de vue identitaire, par ailleurs, on ne s'attend qu'à une faible identification du citoyen à l'État. Il est considéré comme parfaitement normal que le citoyen s'identifie avant tout à sa famille, ou à sa profession. On ne s'attend qu'à une motivation suffisante pour assurer que le citoyen paiera ses impôts et, dans certains cas, qu'il fera son service militaire.

Une deuxième conception, que l'on pourrait appeler républicaine, inverse l'ordre de priorité de la conception libérale. Elle met plutôt l'accent sur la participation directe du citoyen à la délibération collective portant sur des questions d'intérêt public, et sur la participation active à la poursuite du bien commun. L'apathie politique est perçue dans cette tradition comme signe d'érosion des vertus civiques nécessaires au maintien de la sphère publique. Une phrase de Jean-Jacques Rousseau, figure de proue de cette tendance, exprime bien cette idée : « Sitôt que quelqu'un dit des affaires de l'État : Que m'importe, on doit compter que l'État est perdu ». La conception républicaine verra par ailleurs d'un bon œil un très haut niveau d'identification de l'individu à son rôle de citoyen.

Ces conceptions sont, bien sûr, deux idéaux-types.

(Weinstock, Dainel. "La citoyenneté en mutation", dans Boisvert, Yves et coll. 2000. *Vivre la citoyenneté : identité, appartenance et participation*. Montréal : Éditions Liber, pp. 15-26)

« La participation citoyenne et démocratique, qui est bien davantage qu'un statut, correspond à l'élaboration et à la reconstruction permanentes de l'identité personnelle et collective et elle s'exprime quotidiennement dans une diversité de pratiques sociales » (White, 2006).

(Tremblay, Mireille et coll. « L'apprentissage de la participation citoyenne et démocratique »)

Votez bien, ils feront le reste

Le citoyen n'est plus un acteur de la démocratie, mais son créancier passif. Absence du courage politique. Acceptation par la classe dirigeante, de droite comme, malheureusement, de gauche, des arguments conformes, d'une vision unique et fatale du monde.

La crise qui se développe partout en Occident n'est pas une crise traditionnelle où le peuple manifeste son exaspération devant les mesures prises par ses représentants, mais une différence fondamentale de vision. D'un côté, les citoyens souhaitent être représentés, avoir des porte-parole politiques. De l'autre, les « élites » estiment savoir ce qu'est le bien commun, s'estiment porteuses d'un intérêt général d'essence quasi immanente, y compris contre leurs propres concitoyens. La légitimité ne procède donc plus du peuple.

L'absence croissante aux élections n'est pas un signe de désaffection par rapport à la démocratie, mais la conséquence naturelle de la dilution de la souveraineté populaire.

(Bellon, André. « Votez bien, ils feront le reste ». *Monde diplomatique : manière de voir*. « Derrière les élections, quelle démocratie? », no 92, avril-mai 2007)

« L'engagement civique réfère aux actions, aux croyances et aux connaissances qui lient les citoyens à leur société et qui établissent les bases de la collaboration et des comportements de coopération » (O'Neil, 2006).

(Tremblay, Mireille et coll. « L'apprentissage de la participation citoyenne et démocratique »)

"Le travail d'un citoyen est de s'exprimer constamment." (Günter Grass)

Citoyenneté et crise de la participation démocratique

La citoyenneté comporte une importante dimension participative. Les citoyens sont censés jouer une série de rôles sociaux spécifiques (électeur, juré, etc.) à travers lesquels ils expriment leurs choix et leurs préférences dans la gestion des affaires publiques. Ce faisant, ils prennent part d'une manière ou d'une autre au gouvernement de leur communauté politique. Or, notre époque se caractérise indubitablement entre autres choses par un individualisme exacerbé et par une indifférence croissante d'une partie des citoyens à l'égard de la chose publique. On parle souvent de nos jours du déficit démocratique et de la distance qui existe entre les citoyens et la classe politique. Ce dont tirent profit des formations politiques fondamentalement éloignés de l'idéal démocratique. En bref, nous nous trouvons certainement face à une crise de la citoyenneté active dont l'issue est pour l'instant encore incertaine. Pourquoi un nombre croissant de citoyens refusent-ils d'exercer leur part de responsabilité citoyenne? Tant qu'une réponse claire n'aura pas été donnée à cette lancinante question, la crise de la citoyenneté active ne pourra pas être surmontée.

(Martinello, Marco. 2000. *La citoyenneté à l'aube du 21e siècle; questions et enjeux majeurs*. Les éditions de l'Université de Liège, p. 25)

Vivre selon les règles du système ou participer à la construction du système?

La notion d'habitus élaborée par Bourdieu repose sur le fait que les agents sociaux ajustent spontanément leurs espérances subjectives aux conditions objectives. Ainsi, la structure établit préalablement par les dominants s'intériorise inconsciemment par les agents sociaux qui sont dominés. De cette façon, elle devient acceptable.

Un système important dans la société est sans aucun doute, le système scolaire. La notion d'habitus vient mettre en lumière le fonctionnement des institutions scolaires. Pour Bourdieu, les élèves sont plus valorisés pour leurs qualités sociales que pour leurs qualités scolaires (l'expression orale ou l'expression écrite, par exemple). Ainsi, on peut déjà observer certaines inégalités pour les classes populaires qui sont souvent désadaptés dans ce domaine. Ainsi, les disciplines enseignées et leurs contenus sont les produits de l'imposition de la classe dominante d'une conception de ce que doivent être ces disciplines et leurs contenus aux autres groupes sociaux qui finissent par accepter ces conditions.

Par ailleurs, le concept d'habitus est aussi utile puisqu'il permet aux agents sociaux de s'orienter dans la société sans avoir à sans cesse se poser de question ou sans en faire une longue réflexion. On dit donc qu'elle est un ensemble de dispositions intériorisées qui génère l'action tout en étant durable et transposable.

(Gay, T. 2006. *L'indispensable de la sociologie*. Studyrama, pp. 48-54)

2.2 Citoyenneté et démocratie

Mise en contexte. Voici finalement, en guise d'ouverture, des textes liant la citoyenneté et ses pratiques à la notion de démocratie.

Le décalage entre la société et la représentation politique, le réveil des mouvements sociaux. Quelles conséquences un tel fossé entre les citoyens et leurs représentants peut-il avoir sur la démocratie?

Citoyenneté: conception utilitariste?

La citoyenneté comme réponse au problème du pluralisme?

La citoyenneté permet de résoudre le problème de l'unité sociale, elle est en effet la source de l'unité des sociétés plurielles et multiculturelles. La citoyenneté représente un rôle social que tous peuvent partager, quelles que soient leurs différences morales, culturelles ou religieuses. La citoyenneté nous fournit une identité partagée à même de contrecarrer les autres pôles d'identification qui ont plutôt tendance à nous diviser (Miller, 1995). Par exemple, Jürgen Habermas a proposé le « patriotisme constitutionnel » comme principe d'unité pour l'Union européenne.

La citoyenneté et la démocratie délibérative comme réponse au problème de justification?

Pour les théoriciens de la démocratie délibérative, le débat démocratique remplace en quelque sorte les principes préétablis comme base justificative de principes de justice.

(Black, Jerome H. et coll. 1998. *Les enjeux de la citoyenneté : un bilan interdisciplinaire*. Montréal : Immigration et métropoles, pp. 81-82)

Ce qui menace les libertés

Patente, la crise de la démocratie suscite des interprétations diverses. De Pierre Rosanvallon, qui a décrété le « peuple introuvable », aux néoconservateurs américains, qui banalisent la guerre comme outil politique, les penseurs dominants ne craignent pas de transformer la crise en enterrement. Les responsables politiques, quant à eux, prétendent rénover la démocratie en l'affublant de qualificatifs d'autant plus imprécis (« de proximité », « participative », « citoyenne ») qu'ils ne correspondent à aucune nouvelle répartition des pouvoirs entre les citoyens et leurs représentants. Au total, on invoque d'autant plus la démocratie qu'on ne sait plus très bien de quoi on parle...

« La volonté du peuple est le fondement de l'autorité des pouvoirs publics », stipule la Déclaration universelle des droits de l'homme adoptée par les Nations unies en 1948. Pourtant, tout concourt aujourd'hui à corseter cette volonté et à la manipuler avec une force inégalée par le passé : l'imbrication des puissances de l'argent et des médias qui aboutit à falsifier l'information ; les experts, plus ou moins indépendants, qui envahissent les cabinets ministériels et parasitent l'expression de l'intérêt général ; la crise sociale qui atomise l'espace public ; des responsables politiques, de plus en plus coupés des électeurs, qui cherchent davantage à faire des coups médiatiques qu'à lutter contre les inégalités... Ces dérives atteignent l'ensemble des pays occidentaux. D'autant que la mondialisation, en fragilisant les États, met en cause certaines des libertés que les peuples avaient acquises.

Il ne s'agit plus d'une simple crise, c'est l'idéal démocratique lui-même, miné dans ses fondements, qui redevient un enjeu politique.

(Robert, Anne-Cecile. « Optimisme de la volonté ». *Monde diplomatique : manière de voir*. « Derrière les élections, quelle démocratie? », no 92, avril-mai 2007)

“La démocratie représente plus directement que dans le passé la subordination de l'organisation sociale à un principe non social, celui de la liberté humaine. Nous nous définissons de moins en moins par ce que nous faisons, et de plus en plus par ce que nous sommes, par le sexe, l'âge, l'ethnie, la nationalité, la religion, etc.” (Alain Touraine)

Espace public : espace libre?

L'espace public, c'est un ensemble de personnes privées rassemblées pour discuter des questions d'intérêt commun. Ces espaces ont pour but de médiatiser la société et l'État, en tenant l'État responsable devant la société par la publicité critique, qui suppose d'obtenir l'information requise sur le fonctionnement de l'État, afin que celui-ci puisse être examiné et critiqué sous l'œil de l'opinion publique.

L'espace public selon Jürgen Habermas est le lieu de formation de « l'intérêt commun », mais cet intérêt, bien qu'il soit tout à fait légitime, n'est qu'une idéologie, fiction. Cette idéologie se forme dans un contexte particulier (État, nation, politique, économique, culturel, etc.), et est alors définie par ce contexte, en exprimant les intérêts « contextuels », en non pas les « vrais » intérêts de la société.

L'idéologie dont parle Habermas « donne naissance à des institutions politiques », qui ne répondent pas nécessairement aux « vrais » besoins de la société. D'où la « nécessité de délibérations communes » : en leur absence, les personnes auront tendance à accepter les pratiques existantes comme un fait acquis, et perpétueront ainsi les faux besoins qui accompagnent ces pratiques. Ce n'est que lorsque les modes de vie existants sont "les objets d'une formation discursive de la volonté" que les individus peuvent avoir une compréhension du bien qui ne soit pas entachée d'illusion; il est dans l'intérêt des individus d'échapper aux faux besoins. Le caractère « illusoire » du bien social met l'accent sur le fait que les individus ont des attentes suscitées par les pratiques et idéologies existantes, et non pas par leurs propres désirs.

Ces « délibérations communes » peuvent être liées à la « nécessité constructiviste de la déconstruction » : en posant un regard critique sur l'idéologie présente dans la société, on tente de comprendre quels sont les principes de sa construction.

([http://com3109.pbwiki.com/Habermas%2C-J%2C3%BCrgen-\(2\)](http://com3109.pbwiki.com/Habermas%2C-J%2C3%BCrgen-(2)))

Être citoyen

« ... être citoyen, c'est adhérer à un socle de valeurs communes et c'est respecter les droits et les devoirs qui structurent et équilibrent la société dans laquelle on vit.

Cela n'implique donc pas de renoncer à des pans entiers de son identité. Appartenir à une collectivité, respecter ses valeurs et ses règles de vie n'interdisent pas les spécificités, les différences, les itinéraires personnels.

... être citoyen suppose aussi que la société à laquelle on appartient et dont on épouse les valeurs, toute aussi imparfaite soit-elle par ailleurs, vous reconnaisse. On n'est pas citoyen seul, on l'est avec d'autres, quand on a le sentiment d'appartenir à une même collectivité. Ce sentiment d'appartenance se fonde sur l'égalité des chances et des droits. »

(Martine Aubry, dans Poitrenaud, Robert et coll. 2000. *30 mots-clés pour comprendre la citoyenneté*. Mouans-Sartoux : PEMF, p. 11)

Il n'y a pas de démocratie sans débat.



« La société du vide »

Le vide social, c'est d'abord l'apparition de cette distance presque infranchissable entre la base et le sommet, le local et le global, distance créée par la disparition et l'usure de nombreux canaux, médiateurs, codes de communication. La base ne sait pas où est le « pouvoir », comment le chercher et comment s'adresser à lui pour s'en faire entendre et influencer.

(Linhart, Danièle. « Travail en miettes, citoyens déboussolés ». *Monde diplomatique : manière de voir*. « Derrière les élections, quelle démocratie? », no 92, avril-mai 2007)

Une éthique de la citoyenneté inclusive

« Éthique de la citoyenneté » est la reconnaissance aux membres d'une nation sociopolitique d'un ensemble de droits et d'obligations qui a pour fonction d'inclure le maximum de personnes dans notre conception de la vie citoyenne. Toutefois, même si la citoyenneté a essentiellement pour fonction de regrouper afin d'inclure, elle n'en exclut pas moins tout naturellement ceux qui sont en périphérie de l'ensemble visé. Il faut donc tâcher de voir comment on peut la rendre la plus inclusive possible, tant auprès des gens qui souhaiteraient intégrer l'ensemble de citoyens qu'à l'égard de ceux qui habitent l'espace donné.

(Lacroix, André. "Solidarité et citoyenneté", dans Boisvert, Yves et coll. 2000. *Vivre la citoyenneté : identité, appartenance et participation*. Montréal : Éditions Liber, pp. 59-60)

Le travail prépare-t-il à prendre sa place de citoyen dans la société?

Références

Monographies :

- Black, Jerome H. et coll. 1998. *Les enjeux de la citoyenneté : un bilan interdisciplinaire*. Montréal : Immigration et métropoles.
- Bouthillier, Sébastien. 2005. *Habermas et la situation de parole idéale*. Université du Québec à Montréal.
- Gay, Thomas. 2006. *L'indispensable de la sociologie*. Studyrama.
- Lefrançois, David. 2001. *Éducation à la citoyenneté et démocratie délibérative : pour une approche dialogique de la formation civique*. Université du Québec à Trois-Rivières.
- Martinello, Marco. 2000. *La citoyenneté à l'aube du 21e siècle : questions et enjeux majeurs*. Les éditions de l'Université de Liège.
- Poitrenaud, Robert et coll. 2000. *30 mots-clés pour comprendre la citoyenneté*. Mouans-Sartoux : PEMF.

Articles :

- Halpern, Catherine. « À lire: Qu'est-ce que le cosmopolitisme? ». *Sciences humaines*. « Qui a peur de la culture de masse? », no 170, avril 2006.
- Hebert, Yvonne et Alan Sears. « L'éducation à la citoyenneté ». En ligne. http://www.cea-ace.ca/media/fr/Citizenship_Education_FR.pdf (consulté le 25 février 2009)
- Hentsch, Thierry. «La citoyenneté: exercice impossible, idée nécessaire», dans Boisvert, Yves et coll. (dir). 2000. *Vivre la citoyenneté : identité, appartenance et participation*. Montréal : Éditions Liber.
- Lacroix, André. « Solidarité et citoyenneté », dans Boisvert, Yves et coll. (dir). 2000. *Vivre la citoyenneté : identité, appartenance et participation*. Montréal : Éditions Liber.
- Linhart, Danièle. « Travail en miettes, citoyens déboussolés ». *Monde diplomatique : manière de voir*. « Derrière les élections, quelle démocratie? », no 92, avril-mai 2007.
- Robert, Anne-Cecile. « Optimisme de la volonté ». *Monde diplomatique : manière de voir*. « Derrière les élections, quelle démocratie? », no 92, avril-mai 2007.
- Tremblay, Mireille et coll. « L'apprentissage de la participation citoyenne et démocratique ».
- Tremblay, Mireille. « Les quatre dimensions du contrat de participation citoyenne ».
- Weinstock, Dainel. « La citoyenneté en mutation », dans Boisvert, Yves et coll. (dir.). 2000. *Vivre la citoyenneté : identité, appartenance et participation*. Montréal : Éditions Liber.
- Weinstock, Daniel. «Vivre la citoyenneté», dans Boisvert, Yves et coll. (dir.). 2000. *Vivre la citoyenneté : identité, appartenance et participation*. Montréal : Éditions Liber.

Sites Internet :

- Lourme, Louis. «Cosmopolitisme». *DicoPo: dictionnaire de théorie politique*. <http://www.dicopo.org/spip.php?article111> (consulté le 25 février 2009)
- « Toupictionnaire, le dictionnaire de politique ». <http://www.toupie.org/Dictionnaire/Citoyen.htm> (consulté le 25 février 2009)
- [http://com3109.pbwiki.com/Habermas%2C-J%C3%BCrgen-\(2\)](http://com3109.pbwiki.com/Habermas%2C-J%C3%BCrgen-(2)) (consulté le 25 février 2009)
- http://www.vie-publique.fr/decouverte-institutions/citoyen/citoyennete/definition/definir/pourquoi-citoyennete-est-elle-toujours-construction.html#rub_751 (consulté le 25 février 2009)